Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 119 (1993)

Heft: 1/2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1

Plaidoyer pour l'homo faber

Par Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef u seuil de cette nouvelle année, j'aimerais attirer l'attention sur une espèce tombée en désuétude: l'homo faber, dont le prestige a largement été éclipsé ces dernières années par ce qu'on pourrait appeler les joueurs de Monopoly en vraie grandeur.

Deux exemples pour faire comprendre ce que je veux dire: dans la première catégorie, on trouve les hommes et les femmes — ingénieurs, dessinateurs, compagnons et autres employés — qui ont fait le renom international des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, aujourd'hui frappés par des licenciements, avec de peu prometteuses perspectives de reclassement, alors que dans la deuxième catégorie, on trouve un monsieur se prélassant au soleil des Bahamas (et qui ne semble pas près de se retrouver à l'ombre).

L'ancienne imprimerie de notre revue sœur *Schweizer Ingenieur und Architekt* pourrait elle aussi illustrer ce conflit – car c'en est un bien réel –, puisqu'elle a également figuré parmi les cartes du financier naguère adulé (par des revues économiques, faut-il le préciser?).

Faber, cette racine qu'on retrouve chez tous les Favre des pays de langue française, qualifie quelqu'un qui fait, qui produit quelque chose, peu importe si son travail créateur est manuel ou intellectuel. En termes modernes, on parlerait d'un acteur du secteur secondaire, clé de voûte de toutes les activités humaines. Le déplacement des activités vers le secteur tertiaire, extrême dans un canton comme Genève, est à tort considéré comme ouvrant une nouvelle source de richesses. Certes, l'évolution des salaires chez nous, d'une part, et de la formation dans le Tiers Monde, d'autre part, enlève une bonne partie de sa compétitivité à notre industrie des machines et la contraint à déplacer sa production à l'étranger. Le nouvel homo faber suisse ne travaille plus à l'atelier, mais au bureau, où l'ordinateur a remplacé les outils traditionnels. Encore faut-il qu'il y ait un toit par-dessus son bureau...

C'est pourquoi, par exemple, les vains efforts de Genève pour attirer une nouvelle organisation internationale, consacrée au suivi de la Conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement, me paraissent déplacés. En effet, non seulement on aurait attiré dans le canton de nouveaux fonctionnaires, donc de nouveaux services, mais on se serait privé d'une partie des moyens de *faire* quelque chose — les Genevois savent fort bien quelles tâches d'importance attendent depuis des décennies d'être prises en main et menées à bien. Ce ne sont pas les ingénieurs et les architectes du bout du lac qui me contrediront!

Le Monopoly est un jeu très instructif pour la jeunesse. Lorsque ses enjeux en sont des places et des outils de travail créatif, et que des hommes et des femmes en sont les otages, on ne peut plus parler de jeu. Alors, qu'on restitue aux constructeurs, aux créateurs, la confiance et le crédit qu'on leur a retirés au bénéfice des marchands de mirages et des spéculateurs socialement irresponsables. Les jeunes générations auxquelles nous nous efforçons de donner une formation professionnelle toujours meilleure ne nous pardonneraient pas de mettre leur destin dans les mains de joueurs de Monopoly ou de banquiers peu familiarisés avec les conditions de la création.